

Département du VAR Arrondissement de BRIGNOLES Commune de BRAS 83149

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

**VU** la requête en date du 22 novembre 2023 par laquelle Monsieur BAUDINO Swan sollicite l'autorisation de stationner un véhicule sur la commune de BRAS en vue d'une exposition/vente de literie (matelas, sommiers) pour une surface de 6 mètres le mercredi 13 décembre 2023 de 09h00 à 12h30,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement sur le parking de la Mairie à l'occasion d'une exposition/vente de literie pour le compte de Monsieur BAUDINO Swan,

## ARRÊTE

**Article 1 :** Le mercredi 13 décembre 2023 de 09h00 à 12h30, le stationnement sur les 2 emplacements situés au centre du parking de la Mairie sera interdit afin de permettre l'installation du véhicule de Monsieur BAUDINO.

<u>Article 2</u>: Le stationnement dudit véhicule et le déballage de marchandises ne devront pas entraver la libre circulation sur le parking de la Mairie.

**Article 3 :** Monsieur BAUDINBO Swan sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de cette exposition.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur BAUDINBO Swan
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire, Franck PERO

République Française Liberté – Egalité - Fraternité